Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 035-213503121-20260326-033_26-DE

Département d'Ille-et-Vilaine Commune de Saint-Senoux	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2026**
MEMBRES En exercice : 19 Présents : 15 Votants : 19 Pouvoirs : 4 **DATES** Convocation : 22/03/2026 Affiché le : 02/04/2026	L'an deux mil vingt-six, le vingt-six mars, à vingt heures, Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Senoux, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances en Mairie, sous la présidence de Delphine HINRY, Maire. **Présent.es** : HINRY Delphine, LAIR Maryline, TEXIER Nicolas, COUËPEL Anne-Marie, BOITEAU Christophe, ESNAUD Bernard, DELAUNAY Yvane, REBELLE Laetitia, DUPONT David, HELSTROFFER Bruno, FLOC'H Hélène, WALTER Georgia, CAOUS Anne-Lucie, AFFRES Hamilton, BOUGE Vincent **Absent.es** : QUINQUET Héloïse, THÉZÉ Éric, BESSON Robert **Pouvoirs** : QUINQUET Héloïse à HINRY Delphine, THÉZÉ Éric à BOITEAU Christophe, BESSON Robert à ESNAUD Bernard, DEFAY Christine à COUËPEL Anne-Marie **Secrétaire de séance** : TEXIER Nicolas

Délibération n°033.26

➢ **Objet - Désignation d'un.e représentant.e pour le COS Breizh**

Madame le Maire informe qu'il y a lieu de désigner un représentant des élus au sein du COS Breizh (comité d'œuvres sociales).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour) :

- désigne Maryline LAIR comme représentante au sein du COS Breizh pour la durée du mandat,
- donne tout pouvoir à Madame le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Delphine HINRY

MAIRIE DE St-SENOUX 35580